



# STATISTIQUES D'ACCUEIL 2013



Retrouver l'intégralité des analyses statistiques sur <http://rapport.secours-catholique.org>

## ALSACE

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2013. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations.

Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente chaque année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture sont issus du panorama des régions françaises publié par l'Insee<sup>1</sup>. Ces indicateurs sont complétés par les bilans économiques de l'année 2013 publiés par chacune des directions régionales de l'Insee, en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques.

Pour chaque région, nous indiquons, dans un tableau, quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee).

Les situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique dans les régions sont analysées. Un tableau général présente un ensemble d'indicateurs concernant les personnes accueillies en 2013. Un graphique présente quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique.

L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

## DÉFINITIONS

**Situation de pauvreté** : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence** : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

### RÉALISATION

Département Enquêtes  
et Analyses Statistiques  
Pascale Novelli

Ronan Fauchoux  
Délégations

et Comité Régional

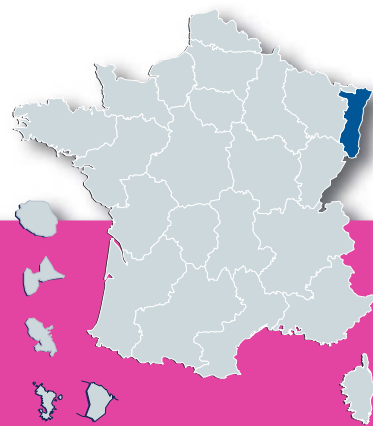
Pascale Kramer (réécriture,  
secrétariat de rédaction)

### CORRECTION RÉVISION

Irsane de Scitivaux

<sup>1</sup> Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/> et « Panorama des régions françaises », *La France et ses régions*, coll. « Insee Références », édition 2010.

# ALSACE



	ALSACE	FRANCE MÉTROPOLITAINE
Variation annuelle moyenne de la population (sur la période 2006-2013)	0,4 %	0,5 %
Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre 2012	9,0 %	9,7 %
Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre 2013	8,9 %	9,7 %
Part d'étrangers dans la population (2011)	7,7 %	6,0 %
Taux de pauvreté à 60 % (2011)	12,2 %	14,3 %
Taux de pauvreté à 40 % (2011)	2,7 %	3,2 %
CHIFFRES 2013 SECOURS CATHOLIQUE		ALSACE
Situations rencontrées		13 200
Nombre d'équipes		89
Nombre de bénévoles		1 630
Nombre de situations analysées		5 947

## Conjoncture

L'Alsace est la plus petite région française, mais la sixième en ce qui concerne la densité de population (223 hab./km<sup>2</sup> en 2009). Compte tenu de sa localisation géographique au sein de l'espace rhénan, l'Alsace est une région à dimension européenne. Les entreprises à capitaux étrangers emploient 40 % des salariés du secteur industriel. Le taux de chômage a diminué de 0,1 point en 2013 contre une stabilité à 9,7 % en France métropolitaine. Ce sont les plus de 50 ans qui sont les plus frappés par le chômage, avec en 2013, une augmentation de 15 % pour les femmes et de 13 % pour les hommes, alors que le chômage des jeunes était en baisse de 2,8 % pour les femmes et de 2,4 % pour les hommes. En 2013, à l'exception du secteur tertiaire qui a créé 0,4 % d'emplois en 2013, les destructions d'emplois touchent tous les secteurs d'activité : -2,4 % dans l'industrie et -0,7 % dans la construction. Au total, hors intérim, ce sont 4 000 emplois qui ont été détruits en 2013.

D'un point de vue démographique, depuis le début des années 2000, la population alsacienne augmente uniquement grâce à son excédent naturel<sup>1</sup> (+0,5 % par an) alors que le solde migratoire<sup>2</sup> est négatif (-0,1 % par an).

## Les situations rencontrées en 2013

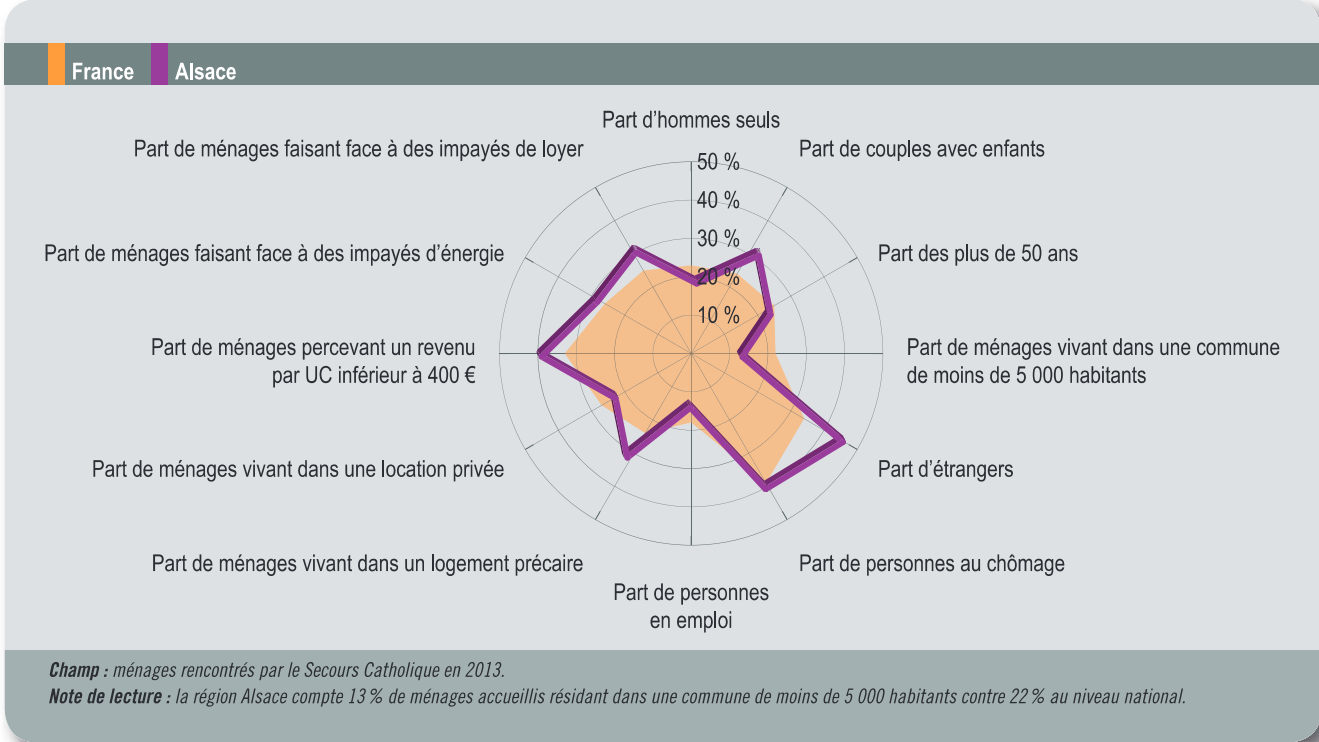
Après avoir augmenté de 3 % en 2012, le nombre de ménages accueillis par Caritas Alsace réseau Secours Catholique a augmenté d'un quart, passant de 10 500 ménages accueillis à 13 200 en 2013. Parmi ces ménages, 37 % sont déjà connus des équipes de l'association, un chiffre en hausse. C'est le signe d'un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi de l'enracinement des difficultés pour un certain nombre de ménages.

Alors qu'au plan national, une personne accueillie sur trois (34 %) est étrangère, en Alsace, cette proportion est de une sur

deux (47 %). Cela est dû en partie à la forte présence de personnes originaires de l'Europe de l'Est (hors UE), qui représentent 19 % des personnes accueillies contre 7 % des personnes accueillies au plan national.

En Alsace en 2013, trois ménages sur dix (31 %) sont des personnes vivant seules (hommes ou femmes) contre quatre sur dix sur l'ensemble du territoire (40 %). La proportion de couples avec enfants parmi la population accueillie représente un tiers (32 %), contre un quart (24 %) dans l'ensemble des accueils. Elle est en hausse de 2 points en Alsace et de 1 point au niveau national par rapport à 2012.

En 2013, l'Alsace était la troisième région en ce qui concerne le nombre de ménages accueillis sans ressources. Ils représentent 26 % des ménages accueillis contre 16 % au niveau national, soit 10 points de plus. Cela peut s'expliquer par la forte présence d'étrangers. En effet, comme cela est souligné dans le profil général du rapport statistique,



la proportion de ménages sans ressources au sein des ménages étrangers est plus élevée. La part de personnes au chômage parmi l'ensemble de la population accueillie est supérieure de 3 points à la valeur nationale, celle de personnes au chômage indemnisé est sensiblement la même qu'au plan national (respectivement 11 % et 12 %). Toutefois, la proportion de chômeurs sans droits reconnus parmi les personnes accueillies est supérieure de 4 points en Alsace (soit 31 % contre 27 % pour toute la France).

**PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Les problèmes de précarité se répercutent de plus en plus sur les familles et fragilisent leur accès ou leur maintien dans un logement. Beaucoup d'entre elles vivent dans des logements peu ou mal isolés, avec des factures de chauffage et d'électricité très élevées qu'elles ne peuvent honorer, ce qui entraîne des situations d'impayés voire de surendettement. C'est ainsi que 74 % des personnes rencontrées par les équipes de Caritas Alsace sont en situation d'impayés.

Parmi elles, 40 % en 2013 déclarent faire face à des impayés de gaz et d'électricité, soit une augmentation de 3 % en un an.

En 2013, 32 % des ménages faisant face à des impayés d'énergie sont des couples avec enfants (soit + 5 points par rapport à 2012) contre 27 % au niveau national.

Caritas Alsace met en place diverses actions afin de lutter contre la précarité énergétique. Un partenariat conventionné a été conclu avec Électricité de France (EDF) et Électricité de Strasbourg (ES) pour former des bénévoles à l'accompagnement de familles en situation de précarité énergétique : sensibilisation à la consommation d'énergie au sein d'ateliers participatifs et distribution de kits d'économie d'énergie. En lien avec les équipes Solidarité d'ES et d'EDF, ils veillent à l'application des tarifs sociaux dans les factures d'énergie, et au versement d'aides attribuées par le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) au niveau des différents conseils généraux.

Des aides directes sont aussi dispensées aux personnes accompagnées par les équipes de Caritas Alsace, sous forme de bons d'achat de bouteilles de gaz ou de « chèques électricité ».

La précarité énergétique affecte aussi la mobilité des personnes (pleins d'essence) et peut les freiner dans l'accès à l'emploi et aux liens sociaux. Plusieurs équipes remettent ainsi des bons d'essence à des personnes qu'elles accompagnent et qui ont besoin d'un véhicule pour aller travailler. Cela se fait en partenariat avec des stations-service locales.

En luttant avec les personnes contre la précarité en général, Caritas Alsace les rend actrices de leur bien-être et du développement durable.

<sup>1</sup> Variation de la population due à la fécondité.  
<sup>2</sup> Variation de la population due aux mouvements de population.

# ALSACE



		Alsace		France
		2012	2013	2013
<b>Contact</b>	Premiers contacts	70 %	63 %	69 %
	dont adressés par les services sociaux	77 %	79 %	76 %
<b>Ménages</b>	Hommes seuls	22 %	20 %	23 %
	Femmes seules	11 %	11 %	17 %
	Couples sans enfant	7 %	7 %	6 %
	Pères seuls	4 %	4 %	3 %
	Mères seules	26 %	27 %	27 %
	Couples avec enfants	30 %	32 %	24 %
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	8 %	8 %	9 %
	25-49 ans	70 %	70 %	66 %
	50 ans et plus	22 %	23 %	25 %
	dont plus de 60 ans	7 %	7 %	8 %
<b>Nationalité de la personne de référence</b>	France	50 %	54 %	67 %
	Maghreb	10 %	9 %	8 %
	Afrique subsaharienne	9 %	8 %	10 %
	Union européenne	7 %	7 %	4 %
	Europe de l'Est (hors UE)	19 %	19 %	7 %
	Autres	5 %	4 %	3 %
<b>Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé	44 %	45 %	43 %
	Statut demandé, en attente	42 %	39 %	42 %
	Débouté, sans papiers	13 %	16 %	15 %
<b>Situation face à l'emploi de la personne de référence</b>	CDI plein temps	3 %	4 %	5 %
	Emplois précaires (1)	8 %	8 %	10 %
	À son compte	0 %	0 %	1 %
	Autre travail	0 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>13 %</b>	<b>14 %</b>	<b>18 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	11 %	11 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	34 %	31 %	27 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>45 %</b>	<b>42 %</b>	<b>39 %</b>
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	4 %	6 %
	Au foyer	8 %	6 %	6 %
	Sans droit au travail	12 %	16 %	10 %
	Autre sans emploi	8 %	9 %	10 %
	<b>Sous-total inactivité</b>	<b>42 %</b>	<b>44 %</b>	<b>44 %</b>
<b>Types de ressources</b>	Ni revenus du travail ni transferts	28 %	28 %	19 %
	Revenus du travail et pas de transferts	6 %	5 %	7 %
	Transferts et pas de revenus du travail	41 %	41 %	45 %
	Revenus du travail et transferts	25 %	26 %	29 %
<b>Revenu par unité de consommation (en euros 2013)</b>		<b>445€</b>	<b>451€</b>	<b>515€</b>
<b>Existence d'impayés</b>		<b>74 %</b>	<b>74 %</b>	<b>60 %</b>
<b>Nature des impayés</b>	Loyer, mensualités d'accession	46 %	44 %	41 %
	Gaz, électricité, combustibles	37 %	40 %	42 %
	Eau	5 %	6 %	17 %
	Découvert bancaire	27 %	27 %	24 %
<b>Type de logement</b>	Logement stable (2)	69 %	68 %	76 %
	Logement précaire (3)	31 %	32 %	24 %
<b>Loyers après APL (en euros 2013)</b>	HLM	224€	220€	195€
	Parc privé	231€	242€	244€

(1) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (2) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire. (3) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.